

Edito

Cette fois c'est parti ! Cette information que vous avez souhaitée, vous l'avez sous les yeux. Sur proposition du Comité de Direction, votre Conseil d'Administration a pris la décision, au début de l'été, d'insérer quatre fois par année, dans la revue Habitation qui vous parvient régulièrement, un bulletin d'information destiné aux sociétaires.

Afin de donner aux sujets abordés un caractère accrocheur, nous nous sommes assurés la collaboration d'un journaliste professionnel.

Notre Société prend de l'importance et doit se doter de structures de communication efficaces. L'expérience tentée aujourd'hui privilégie l'écrit, mais nous essayerons d'être également actifs, voire interactifs, au niveau des médias électroniques, notamment sur Internet en dynamisant le site existant (www.schg.ch)

L'objectif de cette publication est une prise de contacts avec l'ensemble de nos sociétaires, ainsi qu'un trait d'union entre nos différentes Cités.

A. Knechtli
Président

Sentiment d'insécurité: Vieusesse passe à l'action



Le sentiment d'insécurité se propage dans la population comme un ver ronge son fruit et Vieusesse n'est pas épargné. La Cité n'est pas violente, mais elle souffre de déprédations et d'incivilités grandissantes.

La Cité Vieusesse n'est de loin pas un quartier chaud. Elle apparaît même comme un endroit du canton plutôt sûr selon les statistiques de la police genevoise. Les affaires véritablement graves sont de l'ordre de l'exceptionnel, et pourtant, une certaine impression d'insécurité a gagné du terrain parmi la population. Le climat international n'y est sans doute pas pour rien. Mais au niveau de la Cité, c'est essentiellement à deux phénomènes que l'on doit la percée de ce sentiment pernicieux: l'augmentation du vandalisme et le problème des groupes de jeunes qui «zonent» parfois tard le soir. «Depuis fin 2001, on retrouve régulièrement des extincteurs vidés, des ordures jetées n'importe où; il y a même eu deux incendies de voiture, occasionnant, outre la destruction des véhicules, des dégâts considérables dans les parkings et leurs canalisations», témoigne Claude Progin, responsable technique de la SCHG, laquelle gère la quasi-totalité du parc locatif de Vieusesse. «Et il y a le problème

des groupes de jeunes qui traînent le soir dans la Cité. Certaines personnes ont peur; nous avons reçu pas mal de courrier de locataires mécontents.»

Un groupe de réflexion contre l'insécurité

La SCHG a déployé de nouveaux moyens dès 2003 pour lutter contre le problème. D'une part, elle a réuni



Votre avis sur... Plus de patrouilles de sécurité à Vieuveux

différentes personnes de la Cité, représentant des sensibilités les plus diverses, afin qu'ils planchent sur le sujet et qu'ils apportent des solutions. On y rencontre Claude Pahud, agent du poste de gendarmerie de la Servette, Nicolas Wyss, éducateur au Centre de loisirs des Franchises, le pasteur Emmanuel Rolland de la Paroisse de la Servette, ainsi qu'un îlotier, un membre du Groupement des intérêts de Vieuveux, un membre de la Fondetec et cinq personnes de la SCHG. But de ce comité: enregistrer les plaintes des sociétaires liées à l'insécurité, réfléchir et trouver des solutions. Il se réunit une fois par mois, dans une ambiance qualifiée par tous d'excellente et de constructive.

«C'est un lieu où l'on s'interroge sur la manière de mieux vivre ensemble», résume le Pasteur Rolland. D'autre part, la Coopérative a décidé de changer de société de surveillance et de doubler le budget alloué à ce poste. «Avec les agents précédents, l'effet n'était pas très probant», estime Claude Progin. «Les agents passaient toujours aux mêmes heures aux mêmes endroits. Maintenant, avec IVS, il y a trois rondes aléatoires la nuit et deux la journée. Il y a déjà moins de déprédations qu'avant, et ça rassure les gens. Il y a des affiches avec des numéros de téléphone en cas d'urgence, partout dans la Cité.

De plus, les agents ont de très bonnes relations avec les habitants.» La nouvelle société agit dans la Cité depuis décembre 2003.

Educateur socio-culturel, Nicolas Wyss est d'un avis plus mitigé: «IVS coûte super cher! Leur travail rassure certaines personnes mais il ne résout ni le problème des bandes de jeunes, ni celui des déprédations, et surtout pas le problème fondamental. Pour ne pas se sentir en insécurité, les gens doivent d'abord se bouger, apprendre à se connaître et ne pas toujours attendre de solutions parachutées par l'Etat ou quelqu'un d'autre!»

«Il n'y a pas que des agents de sécurité!»

Certes favorable au recours à des agents de sécurité, le Pasteur Rolland s'empresse de préciser qu'une telle mesure n'a de sens que parce qu'elle est assortie d'autres réalisations non répressives. Un avis largement partagé par le groupe comme en témoignent les différents projets sur lesquels il travaille. Tout d'abord, il y a la mise à disposition d'un local pour les adolescents de Vieuveux. «Nous avons demandé aux jeunes de la Cité parmi lesquels figurent certains responsables des déprédations ce qui leur manquait, ce qu'ils aimeraient», explique Claude Progin. «Ils ont répondu qu'ils voulaient un local pour se retrouver. Le local est prêt, la Délégation à la jeunesse se chargera de son bon fonctionnement.»

Ensuite, constatant que les murs de la Cité sont tristes, sales et amplement tagués, le groupe a proposé qu'ils soient repeints et régulièrement nettoyés. Dans un premier temps, il a été fait appel aux jeunes et à un célèbre grapeur nommé «Jazzi» pour peindre l'accès aux caves d'un premier immeuble: «une dizaine de jeunes sont venus, témoigne Nicolas Wyss. Et ils ont bien bossé! Le problème, c'est que des locataires qui n'avaient pas compris dans quel cadre ces nouveaux graphitis avaient été réalisés les ont immédiatement tagués...». La SCHG a néanmoins commencé à nettoyer tous les tags de façon systématique, tant sur les immeubles que dans les sous-sols, et tente de procéder à la réparation immédiate des différentes déprédations. «Nous sommes d'avis qu'un dégat non réparé incite à en commettre d'autres», rapporte le groupe de travail.



Catherine Balley,
32 ans

«Moi en tout cas je me sens bien, je n'ai pas peur mais je ne sors dans le quartier que la journée. On m'a dit que la nuit, c'est différent. Je trouve très bien qu'ils aient engagé de nouveaux agents de sécurité. Mais je ne les ai pas encore vus.»



Martine Baba,
47 ans

«C'est une bonne chose, les agents de sécurité rassurent énormément de gens dans le quartier. Lorsque vous voyez un groupe de dix jeunes dans le garage le soir, ça fait peur, c'est normal. Surtout qu'il y a déjà eu beaucoup de dégâts. Mais je tiens à préciser que la plupart du temps, les problèmes viennent de jeunes provenant de l'extérieur de la Cité et ce n'est pas toujours de la faute des nôtres.»



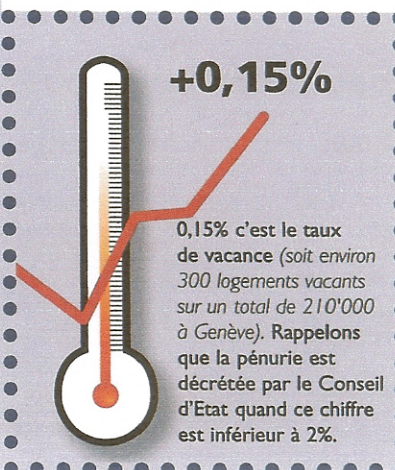
Yoan Scaramuzzi,
14 ans

«Je trouve que ça va mieux. Avant, il y avait pas mal de jeunes d'autres quartiers qui venaient racketter et foutre le bordel. Avec les nouveaux agents de sécurité, ils sont obligés d'être plus discrets.»



Valeria Tosolini,
66 ans

«Il y a beaucoup de dégâts, des saletés partout; les gens jettent n'importe où n'importe quoi, ou parquent leur voiture sur les chemins... Il faudrait encore plus d'agents de sécurité et mettre des caméras dans les garages et dans les allées. Le coût? Je suis prête à payer pour la sécurité de ma famille.»



Le Conseil d'Etat refuse le classement de «la verrue»

Le Gouvernement a décidé de refuser de classer «monument historique» l'immeuble sis route des Franchises 28. Le projet de démolition/reconstruction de la SCHG et de la FLPAl fait un pas en avant.

C'est une première victoire pour le projet d'immeubles de la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI) et de la SCHG. Le Conseil d'Etat vient de rejeter la demande déposée par la Société d'Art Public (SAP) visant à classer comme monument historique le très vétuste immeuble du 28 de la route des Franchises, lequel doit être détruit pour permettre la construction de 125 nouveaux logements sociaux à Vieusseux. La victoire n'est que partielle car la SAP a fait recours contre la décision du gouvernement genevois. Si le Tribunal administratif lui donne à nouveau tort, il se pourrait qu'elle poursuive sa lutte jusqu'au Tribunal fédéral! En outre, si la commission des pétitions du Grand Conseil s'est prononcée en faveur du projet de démolition/reconstruction, le Parlement ne s'est pas encore exprimé.



Depuis 1997, la FLPAl et la SCHG souhaitent construire ensemble trois nouveaux immeubles en lieu et place des actuels 28 et 30 à 44 de la route des Franchises. Ce projet permettrait de tripler la surface habitable actuelle et de mettre à disposition des appartements plus confortables. La démolition du 30 à 44 (propriétés de la SCHG) ne pose pas de problème. En revanche, celle du 28 (propriété de la FLPAl) est actuellement bloquée.

Vestige ou verrue?

Le 28 de la route des Franchises faisait partie d'un alignement de quatre immeubles bâtis à moindre coût de 1930 à 1931. Par soucis d'économie, de place et d'argent, il a été conçu sans ascenseur ni cage d'escalier intérieure. Fait extrêmement rare à Genève: on accède à ses petits deux pièces par des coursives extérieures. Pas très pratique pour des personnes âgées... On compte une salle de bains à chaque étage pour treize appartements et la taille des pièces correspond aux minimaux prescrits par la loi genevoise de 1929: 6m² pour la cuisine, 14m² pour la chambre commune. «La Cité-Vieillesse avait été construite en toute hâte afin de reloger des personnes âgées vivant dans des appartements insalubres sur les quais du Seujet», rappelle le directeur de



«Je ne suis pas là pour ennuyer!»

Il a pris ses fonctions le 2 août dernier. Son nom: Sylvain Vullioud. Sa mission: 1) surveiller l'ensemble des parkings de la Coopérative en faisant des rondes (les deux voitures récemment incendiées dans la Cité Vieusseux restent dans toutes les mémoires) 2) mettre des contraventions sur les véhicules mal parkés ou dont les propriétaires ne se sont pas acquittés de la somme due à l'horodateur.

«Je ne suis pas là pour embêter les gens; ma tâche est au contraire de mettre de l'ordre et de rendre possible un accès régulier aux commerces du quartier»,

insiste cet ancien gendarme. Et le message passe-t-il? «Très bien avec certains, moins avec d'autres...» Forcément. «Hier encore, je me suis fait insulter par une dame. Ça arrive souvent. En revanche, je n'ai jamais été agressé physiquement.» Est-il touché par les insultes? «Ça génère un peu de stress, ça ne fait pas plaisir... Mais vous savez, quand on a travaillé 30 ans dans la gendarmerie genevoise, on est déjà pas mal habitué...»

la FLPAL Francis-Michel Meyrat. «Ils ont été conçus avec les matériaux les meilleurs marchés et sans le moindre souci esthétique. De plus, étant donné l'absence de salles de bain individuelles et d'ascenseur, voilà longtemps qu'on ne peut plus y loger de personnes âgées, comme nous l'imposent pourtant nos statuts.»

Trois des quatre immeubles (le 22, le 24 et le 26) de la Cité-Vieillesse ont été remplacés par des bâtiments plus vastes et mieux équipés dès 1985 (le 8, le 10 et le 12 Cité Vieusseux).

Seulement voilà: le 28 est resté bien qu'il n'ait pas été construit pour durer et sa rénovation coûterait une petite fortune à la FLPAL sans qu'elle ne génère la moindre création de logements. En outre, la Fondation n'a pas vocation à entretenir des bâtiments dans lesquels elle ne peut loger de personnes âgées.

C'est en mars 2003 que la SAP demande au Conseil d'Etat de classer l'immeuble; demande qui vient d'être rejetée. «Le bâtiment construit en 1930-1931 par l'architecte Frédéric Metzger est le dernier fragment du plus remarquable ensemble de logements sociaux des années trente en Suisse romande», affirme la SAP, qui insiste en outre sur le caractère exceptionnel des coursives à Genève.

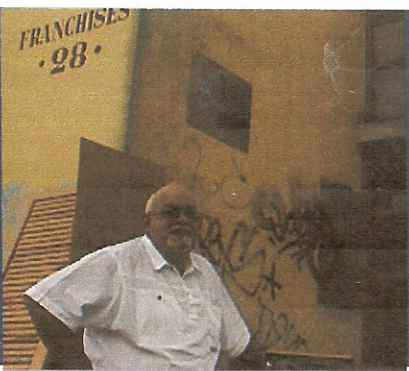
De leur côté, les habitants de Vieusseux avaient lancé une initiative adoptée par une large majorité du Conseil municipal (38 voix contre 22) en 2002 soutenant le remplacement de «la verrue» par des logements modernes. Forts de ce succès, ils ont poursuivi leur démarche au Grand Conseil. Ce dernier devrait se prononcer prochainement.

Le nouveau bébé de la SCHG, au Pommier



La Coopérative se réjouit de la bonne santé de son nouvel immeuble, sis rue Sonnex 13 au Grand-Saconnex. Le «bébé» a du charme et il est en pleine forme! Il compte 25 logements dont une majorité de

duplex, une crèche, un cabinet dentaire, un institut de soins esthétiques et un tea-room. Mis en exploitation en mars 2004, tous les appartements et les locaux commerciaux ont trouvé preneur.



En Bref

Fête à Vieusseux

Initiée par Sandra Boissier du Centre de Loisirs des Franchises, la fête du respect qui s'est tenue devant la Brasserie de la Fontaine le 18 juin dernier a été chaleureuse et conviviale. «Près de 150 personnes y ont participé, de tout âge, dans une très bonne ambiance, se réjouit le Pasteur Rolland. Le but a été atteint.»

Un succès pour le "Streetfoot"

La deuxième édition du tournoi de Streetfoot a rencontré un tel succès qu'il a fallu l'organiser sur deux jours, les 5 et 6 juin derniers. Félicitations aux équipes et aux organisateurs, Jérôme Brunel et Thierry Dougoud, deux jeunes de la Cité-Vieusseux.

"Le respect ça change la vie"

La SCHG a tenu à s'associer à la campagne «le respect ça change la vie». Deux autocollants, munis du logo SCHG, ont été envoyés à chaque sociétaire en même temps que le rapport de gestion 2003-2004.

Zone souterraine de Vx 9

La SCHG va procéder à la fermeture des accès aux 147 places de parking couvertes, ainsi qu'à l'installation d'un système d'extinction-incendie Sprinkler. Coût de l'opération: environ 250'000 francs.)

Ecrivez-nous!

Un article vous a plu ou au contraire vous a irrité? Une problématique liée à la SCHG vous interpelle? Ecrivez-nous! Un espace sera consacré au courrier des lecteurs dans notre prochaine édition.

IMPRESSUM

Editeur:

Société Coopérative
d'Habitation Genève
Cité Vieusseux I • 1203 Genève
Tél. 022 3445340 • www.schg.ch

Textes:

Christophe Minder

Graphisme:

Dominique Borghini